



Comités de Lignes – 2025

Secteur RERM

Lignes 41 – 42 – 43 – 44

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

En date du 30/10/2025



Introduction

Le comité de lignes du secteur du RERM s'est tenu le 5 mai 2025, en présence des représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Voyageurs, de Gares & Connexions et de SNCF Réseau. Il a rassemblé une soixantaine de personnes comprenant des élus, des représentants d'associations et de nombreux usagers venus partager leurs préoccupations et leurs propositions. Les échanges ont mis en évidence les efforts d'investissement de la Région, les attentes persistantes en matière de régularité et de confort, ainsi que les enjeux liés aux horaires, à l'intermodalité et aux services en gare.

Investissements et modernisation

En 2025, la Région consacre 647 millions d'euros sur le ferroviaire voyageurs, soit une part très importante du budget régional. Dix-huit nouvelles rames bimodes et électriques, représentant un investissement de 200 millions d'euros, viendront renforcer la capacité des trains avec une livraison échelonnée sur 2025 et 2026. Parallèlement, soixante-deux rames AGC feront l'objet d'une rénovation approfondie. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie plus large d'amélioration de la qualité de service et de confort pour les voyageurs.

La modernisation concerne également les infrastructures. Les travaux d'Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) ont été engagés en 2025. Ils permettront d'augmenter la capacité de la ligne via la mise en place d'une troisième voie entre Bordeaux et Saint-Médard d'Eyrans, ainsi que d'une quatrième voie dans les gares traversées, la suppression de passages à niveau et le réaménagement de gares. Ce projet, d'un montant de 900 M€ est financé dans le cadre de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (46 M€ en 2024 et 100 M€ en 2025).

Dans le cadre du projet de RER M, de nombreuses opérations de modernisation sont engagées auprès de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions pour améliorer la performance du réseau et atteindre les objectifs de la feuille de route, tandis que la Région investit dans la formation de la filière ferroviaire à travers le projet Ferrocampus.

Horaires et correspondances

Les horaires et correspondances ont constitué l'un des principaux sujets de discussion. Les usagers ont regretté de longs creux dans l'offre, comme le soir sur la ligne 43 entre Bordeaux et Saint-André-de-Cubzac ainsi que sur la ligne 44 entre Bordeaux et Langon ou encore sur la 42 le matin vers Bordeaux. Les correspondances manquées avec les TGV et Intercités ont été évoquées, notamment avec la ligne 42 depuis Blanquefort. Les raisons techniques (voie





unique) ne permettent pas d'assurer des correspondances, bien que la Région et SNCF veillent à cette interconnexion entre les TER et TGV.

Plusieurs demandes ont porté sur l'ajout de liaisons directes. La Région et SNCF Voyageurs ont expliqué que ces liaisons ne pouvaient être mises en place sans sacrifier des dessertes intermédiaires, jugées indispensables pour la desserte fine des territoires.

Certains ajustements sont néanmoins possibles. Ainsi, des renforts d'offre sont envisagés au cours des prochaines années avec Libourne-Arcachon par le prolongement d'1 aller-retour Bordeaux-Arcachon jusqu'à Libourne en fin d'après-midi et Saint-Mariens-Bordeaux : +6 circulations/jour en semaine (cadence à l'heure) et +8 les week-end (cadence à 2h). Pour le reste, les contraintes budgétaires et techniques limitent les marges de manœuvre sur les sillons disponibles, la priorité donnée aux trains grandes lignes et aux trains de fret, ainsi que l'organisation du travail des conducteurs pèsent sur la construction de l'offre. Ces améliorations répondent aux attentes des usagers et tendent progressivement vers la desserte à la demi-heure tout au long de la journée prévue dans le cadre du SERM de Bordeaux.

Qualité de service et circulation

En matière de régularité, les situations varient selon les lignes : les problèmes relèvent parfois du matériel roulant, comme sur la ligne 42 ou de causes extérieures. La qualité de service sur les lignes de ce comité affiche de bons résultats depuis un an, même si les usagers regrettent encore des suppressions ponctuelles dues à un manque de matériel. SNCF Voyageurs rappelle que l'ouverture de deux écoles de conducteurs contribue à réduire les tensions de personnel et à stabiliser l'offre.

La fréquentation des TER connaît une progression continue, avec une hausse de plus de 30 % depuis 2019 et de plus de 7 % sur la seule année 2024. La ligne 41 a connu en 2024, +28,2 % de fréquentation par rapport à 2023, la ligne 42, +11,9 %, celle de la 43, +3,6 % et la 44, +9,3 %. Cette dynamique se traduit parfois par une suroccupation des trains aux heures de pointe le soir. Les nouvelles rames attendues, dans le cadre du déploiement du RER Métropolitain, devraient apporter des solutions, en augmentant la capacité de certains trains régulièrement suroccupés.

Les épisodes climatiques extrêmes, de plus en plus fréquents, ont un impact lourd sur le service. Les tempêtes entraînent chutes d'arbres sur les voies et glissements de terrain, conduisant à des arrêts de circulation pour garantir la sécurité des voyageurs. À cela s'ajoute la présence accrue de la faune sauvage, notamment des sangliers, qui provoque parfois des collisions avec les trains. La gestion de la végétation le long des voies devient un enjeu majeur, dans un contexte de changement climatique.





Gares, intermodalité et services

L'intermodalité a été largement discutée. Les usagers rappellent que le train, seul, ne peut répondre à l'ensemble des besoins de mobilité et que la réussite du transport ferroviaire passe par sa complémentarité avec les réseaux urbains, les cars et les modes doux.

Concernant la ligne 41, de nombreux chantiers ont été menés en 2024 dans les gares de la section Bordeaux-Arcachon, tels que la suppression de la Traversée des Voies par le Public (TVP) et la création d'une passerelle au Teich ainsi que le déploiement d'abris vélos sécurisés à La Teste et à Marcheprime. La halte Talence-Médoquine est livrée en septembre et d'autres travaux sont en cours : mise en accessibilité PMR et remplacement des toilettes de la gare d'Arcachon. Il en est de même sur la section Bordeaux-Libourne, avec la sécurisation des ascenseurs à La Gorp et la mise en place d'un dispositif d'évacuation à Bassens, en 2024. Les quais des gares de Saint-Loubès et de Saint-Sulpice-Izon sont adaptés et allongés cette année tandis que ceux à Vayres et Bassens le seront en 2026, avec suppression de la Traversée des Voies actuelle pour cette dernière.

Des études et travaux d'aménagement de pôles d'échanges multimodaux ont été réalisés récemment, comme à La Grave- d'Ambarès, Sainte-Eulalie-Carbon-Blanc, Caudéran-Mérignac, Bassens, et d'autres prévus à Libourne (livraison en 2029) avec mise en accessibilité et à La Teste (prévus pour 2028).

La ligne 42 du Médoc a vu la modernisation de la halte de Caudéran-Mérignac (mise en place de nouveaux abris voyageurs, aménagement d'une zone d'attente, repositionnement du DBR, installation d'un écran d'information voyageurs sur le quai, installation d'un éclairage autonome photovoltaïque) et le pôle d'échange multimodal a été livré en 2025.

Sur la ligne 43 Bordeaux – Saint-Mariens – Saint-Yzan, en 2024, les quais ont été allongés à Cubzac-les-Ponts et des abris vélos sécurisés ont été déployés à Saint-André de Cubzac. En 2025-2026, une étude est menée sur l'adaptation de la longueur des quais et la suppression des Traversées de Voies pour le Public (TVP) dans les gares de Cavignac, Gauriaguet, Aubie Saint-Antoine, Cubzac-les-Ponts, La Grave-d'Ambarès et Sainte-Eulalie Carbon-Blanc. En 2025-2026, des abris seront mis en place à Saint-André-de-Cubzac et à Aubie-Saint-Antoine.

Concernant les pôles d'échanges multimodaux, une étude préliminaire est finalisée sur les abords de la halte de Cubzac-les-Ponts, et une autre est envisagée pour Cavignac dans les prochains mois.

Sur la ligne 44 Bordeaux Langon, les investissements dans les gares se poursuivent avec le déploiement des abris vélos sécurisés (Beautiran, Cérons, Langon). En 2025 une étude est menée sur l'adaptation des quais et suppression de la TVP à Podensac, Arbanats, Portets, Cérons, Barsac et Preignac. Dans le cadre des AFSB, la gare de Bègles ainsi que les haltes de Villenave-d'Ornon, Cadaujac et Saint-



Médard d'Eyrans, devront être adaptées, à commencer par celle de Villenave-d'Ornon dont les travaux seront achevés fin septembre.

Le projet du pôle d'échanges multimodal à Langon avec le début des travaux en 2028, traduit également la volonté de favoriser la complémentarité entre les modes de transport.

Le projet de « Grande Gare de Bordeaux » est engagé depuis 2024. Il consiste à mieux inscrire la Gare dans son environnement dans le cadre d'une Opération d'aménagement d'Intérêt National : adaptation du PEM, accessibilité, augmentation de la capacité d'accueil des abris vélos sécurisés, rénovation de la toiture, consigne-conciergerie, ...

La Région a rappelé que des financements existent pour accompagner les collectivités sur ces projets, jusqu'à 30% voire jusqu'à 50 % pour les équipements vélos.

La question du vélo, en particulier, reste sensible. La capacité des trains est jugée insuffisante, notamment l'été, ce qui génère des tensions avec les voyageurs et les trottinettes. Le service Vélo'Zen est ainsi déployé sur certains trains des lignes 41+ et 42 permettant de proposer un espace dédié à bord pouvant accueillir une vingtaine de vélos durant la saison estivale. Ces lignes font également l'objet d'une réservation obligatoire permettant de mieux gérer les flux vélos à bord. Par ailleurs, les nouvelles rames en cours de livraison permettront d'offrir davantage d'espace pour les vélos. En gares, la Région soutient le développement d'abris et de parcs sécurisés, en lien avec les intercommunalités.

Sûreté et sécurité

Le sujet de l'insécurité et des incivilités en gare ou à bord des trains a été abordé.

Sur la ligne Bordeaux-Arcachon, la SNCF a mis en place un dispositif de brigades mobiles. Les agents interviennent de façon ponctuelle, en montant et descendant à différentes gares.

Concernant les problèmes d'insécurité, notamment en gare de Libourne, des opérations de sécurisation et de contrôle permettent de lutter contre le deal de drogue aux abords. Une présence de surveillance générale, comme le vendredi après-midi, a été renforcée, ainsi que des forces de sécurisations et la police locale afin d'éviter ces présences indésirables.

Tarifs et billettique

Sur la tarification, les usagers ont demandé la dématérialisation complète de la carte Modalis. Cette évolution est en cours de développement, l'application mobile permet d'ores et déjà l'achat et la validation de titres numériques. La question du coût des trajets domicile-travail a également été soulevée. La Région rappelle que les recettes voyageurs ne couvrent qu'un quart du coût réel des services, le reste étant financé par la collectivité.





Perspectives

La nouvelle halte de Talence-Médoquine a été mise en service le 21 septembre 2025. Tous les trains de la ligne circulant jusqu'à Arcachon la desservent ainsi que les trains de la ligne 42 entre Bordeaux et le Médoc.

Le rallongement de certains quais entre Bordeaux et Libourne va permettre la mise en place des trains plus longs (UM2) sur davantage de circulations. Des trains diamétralisés supplémentaires pourront être mis en place, sans correspondance à Bordeaux.

Des études sont engagées pour proposer 2 prolongements supplémentaires entre Bordeaux et Libourne. Afin de garantir une bonne robustesse des circulations, il est proposé de prolonger 2 trains depuis/jusqu'à Libourne. La faisabilité technique et la soutenabilité financière de ces évolutions doivent toutefois être confirmées.

En 2026, de nouvelles rames Régio2N, co-financées avec Bordeaux Métropole dans le cadre du déploiement du RER Métropolitain, permettront de proposer davantage de places à bord des trains grâce au doublement de certaines circulations.

Les travaux en cours sur la ligne L41+ Arcachon-Libourne, commencés en 2025, se poursuivront en 2026. Ils permettront d'en améliorer la fiabilité en mettant à l'abri des intempéries par exemple certains équipements électriques. Sur la ligne 43 des travaux seront entrepris afin de créer d'un embranchement fret à Gauriaguet.

Les travaux AFSB sur la ligne 44 induisent un rallongement de temps de parcours de 10 minutes sur toutes les circulations. Ces travaux sont prévus jusqu'en 2032. Les développements d'offre seront largement contraints dans ce cadre, même pour la branche Bordeaux-Langon du RER M. Un Plan de Transport Adapté a dû être mis en place pour maintenir le même niveau de circulations malgré les ralentissements.

Ces travaux permettront d'améliorer la capacité de la ligne (3ème voie), ils serviront à améliorer l'intermodalité ainsi que la sécurité avec la suppression de passages à niveau.

L'accès aux quais est un enjeu d'accessibilité important. L'ajout de glissières pour vélos sur les passerelles sera étudié au cas par cas avec Gares et Connexions, notamment lors des projets de réaménagement de gares ou d'accessibilité.

Enfin, un travail est en cours pour améliorer l'accessibilité des gares sur la ligne Libourne-Arcachon. Ce programme prévoit notamment le rehaussement des quais à la hauteur réglementaire de 55 cm et l'installation d'équipements adaptés. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur National d'Accessibilité.